



Strasbourg, le 9 octobre 2020

THB-GRETA(2020)LD38

(cf. point 21 du projet d'ordre du jour de la 38ème
réunion)

GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (GRETA)

38ème réunion du GRETA

RÉUNION HYBRIDE

(À Strasbourg : Palais de l'Europe, salle 7)

6 octobre 2020, 10h00 – 12h30 / 14h30 – 17h00

7 octobre 2020, 10h00 – 12h30 / 14h30 – 17h00

8 octobre 2020, 10h00 – 12h30 / 14h30 – 17h00

9 octobre 2020, 10h00 – 12h30

(Heure d'été d'Europe centrale)

LISTE DES DECISIONS

-
- Point 1 Ouverture de la réunion
- Point 2 Adoption de l'ordre du jour
- Point 3 Rapport oral du Bureau
- Point 4 Questions administratives et budgétaires
- Point 5 État des signatures et ratifications de la Convention
- Point 6 3e cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur l'Albanie

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 7 3e cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur la Croatie

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 8 3e cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur la République de Moldova

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 9 3e cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur le Monténégro

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

- Point 10 3e cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur la Roumanie

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

-
- Point 11 Visites d'évaluation en 2020 et 2021
- Point 12 Utilisation du plaider-coupable dans les affaires de traite des êtres humains
- Point 13 Projet de note d'orientation en matière de lutte contre la traite des êtres humains aux fins d'exploitation par le travail
- Point 14 Préparation du 10ème Rapport général sur les activités du GRETA
- Point 15 Questions concernant les procédures
- Point 16 Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA
- Point 17 Activités de coopération relatives à la mise en œuvre des recommandations du GRETA
- Point 18 Dates des prochaines réunions
39e réunion : 18-20 novembre 2020
40e réunion : ... mars 2021
- Point 19 Points à inscrire à l'ordre du jour de la 39e réunion
- Point 20 Questions diverses
- Point 21 Adoption de la liste des décisions prises pendant la 38e réunion

